

Réf: Dossier N° 003333

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOLEN-AFRIC INTER SUARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON ADJAME 3EME
EXTENSION, Lot 540, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLEN-AFRIC INTER SUARL »

Objet :

LA SOCIETE A POUR OBJET EN TOUT PAYS ET PLUS PARTICULIEREMENT EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE : L'EXECUTION DE TOUS TRAVAUX D'EXPORT-IMPORT, TRANSIT ; IMMOBILIER, BATIMENT, AMENAGEMENT FONCIER.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON ADJAME 3EME
EXTENSION, Lot 540, Ilot 57

Dirigeant(s) : M KOUASSI KOUADIO LUDOVIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-00797 du 26/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11689/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

